

INCIALE

1900.
\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$ 40,646,000.00

affiliés à son départe-
meurs, ces messieurs
port avec tels dépôts.
s actionnaires lors de
directeurs.

PORTE

seurs

de Québec, d'Ontario
nce-Edouard.

ues "Louden"

bon placement. Ils
icularités exclusives.
l'entretien et cepen-
bons profits. Plus
cette année. Ecrivez
ur avoir tous les ren-

RY CO. OF CANADA,
Guelph, Ontario 43

ATIS



ODITE

E

vous pouvez vous
ous genres de har-
ne ou pour la pro-

feront réaliser des

classe agricole

. LIMITEE

Montréal

CO. LIMITEE

Montréal

atalogue immédiatement.

ands maux: l'ennui,

ADMINISTRATION ET PUBLICITE

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de
Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de
la Coopérative Fédé-
rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 12c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", Limitée, 111 Côte de
la Montagne. (Édifice Morin),
Québec, Case postale 129
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

QUÉBEC, LE 3 DECEMBRE 1925

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux
intérêts de la ferme et du foyer
rural.

Elle est rédigée par un comi-
té de techniciens et de prati-
ciens agris, assistés de colla-
borateurs occasionnels et de
correspondants de diverses in-
stitutions agricoles. Toute col-
laboration est sujette au con-
trôle du directeur.

La correspondance concer-
nant la rédaction doit s'adres-
ser au Directeur du "Bulletin
de la Ferme", Case postale 129
Haute-Ville, Québec.

Volume XIII

Numéro 48

PAS DE CES VOLAILLES!

Un lot de volailles malades, gangrenées, absolument impro-
pres à la consommation, nous a été expédié de la Beauce.

Nous ne voulons point de ces volailles! Inutile de renouveler de
pareilles expéditions car nous sévirons.

Toutes les semaines, nous insistons sur la bonne qualité des
sujets de basse-cour qui doivent nous être expédiés; c'est essentiel
pour les besoins et les exigences de notre clientèle. Notre mot d'ordre
est de servir et de bien servir!

L'expéditeur en cause, de Beauce, nous écrit:

"Trouvant les prix de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE un peu plus
élevés, je me suis décidé de vous envoyer mes volailles abattues.
Comptant que j'aurai satisfaction, je vous envoie 28 poules GRASSES,
pesant 118 livres."

Nous en avions fait photographier (un petit lot), pour l'édi-
fication de nos sociétaires; malheureusement le négatif a été gâché
et le temps nous manque pour le recommencer.

Cette photographie aurait permis à nos lecteurs de juger par
eux-mêmes que nous avons eu raison de refuser cet envoi. Nous
réclamons de nos expéditeurs un peu plus de conscience, et de ne
jamais nous expédier de produits dans une telle condition.

Des volailles engraisées

Nous conseillons à tous nos expéditeurs de volailles de lire atten-
tivement et de relire les recommandations suivantes que nous com-
munique un expert dans l'engraissement des volailles.

L'engraissement en épinette est la dernière couche dans la prépa-
ration des volailles pour la vente. Quelques gros marchands de gros
disaient, dernièrement, dans un rapport à cet effet; "Il existe une bonne
demande pour les volailles bien engraisées; les autres se vendent bien
difficilement." Entre les volailles bien en chair ou engraisées dans
des épinettes, et celles qui sortent du parcour, il y a généralement une
différence de prix de 3 à 7 cents par livre, ce qui représente une diffé-
rence de 15 à 35 cents sur un oiseau de cinq livres.

Dans un essai d'alimentation conduit dernièrement à la ferme
expérimentale de Lennoxville, l'augmentation moyenne du poids par
oiseau a été de une livre et demie à deux livres au cours de trois
semaines d'engraissement en épinette. Le coût moyen de la nourri-
ture, pour produire une livre d'augmentation, a été de 10½ cents,
quand on se servait de lait pour humecter la moulée.

Le nourrisseur fait un profit non seulement sur l'augmentation
de poids réalisée sur les oiseaux qu'il engraisse, mais aussi sur l'aug-
mentation de valeur du poids original, en raison de l'amélioration
de la qualité. Ceux qui ont eu l'occasion de comparer la chair d'un
poulet engraisé en épinette à celle d'un poulet venant des champs,
sans avoir été soumis à un engraissement spécial, savent toute la
valeur de l'amélioration dans la qualité de la chair.

Une expérience exécutée dernièrement, fournit un bon exemple
de l'avantage qu'il y a d'engraisser les volailles avant de les vendre.
Les poulets venaient des champs, pesaient en moyenne 4 livres chacun,
et ils étaient évalués au prix local de 25 cents la livre, ce qui fait une
valeur de \$1.00 chacun.

Après avoir passé trois semaines en épinette, ces mêmes oiseaux
pesaient en moyenne 5½ livres chacun; ils se sont vendus 30c la livre,
soit \$1.65 par tête. Le coût de la nourriture nécessaire pendant trois
semaines, pour produire cette augmentation de poids, a été de 18 cents
par oiseau, laissant un bénéfice de 47 cents par poulet en faveur
de l'engraissement en épinette.

Ceux qui désireraient se renseigner sur l'engraissement en épi-
nette sont priés d'écrire à la ferme expérimentale de Lennoxville, P.Q.

Les achats d'automne

Le moment est favorable de s'approvisionner

Depuis quinze jours, nous conseillons à nos sociétaires de faire
leurs approvisionnements d'hiver pour les engrais alimentaires.
Nous leur recommandons également de se procurer maintenant
leurs engrais chimiques, quitte à les recevoir au printemps seulement
afin d'éviter la hausse inévitable des prix, en janvier.

Nous le faisons uniquement pour leur rendre service; et nous
savons que tout cultivateur de progrès n'hésitera point à répondre à
notre appel. Déjà plusieurs ont placé des commandes substantielles
par notre entremise; il faut que les autres se décident à suivre leur
exemple, sans plus tarder.

On s'est plu à reconnaître, dans le passé, que nous avons rendu des
services appréciables aux cultivateurs, et que nous avons réussi à
leur faire épargner des sommes considérables sur leurs achats d'engrais
et de farines. Nous avons pu le faire précisément parce qu'ils avaient
suivi notre conseil de commander à bonne heure, au moment même où
nous leur indiquions un marché favorable.

Ce moment est maintenant venu.

Que tous nous rendent le service, qui leur sera fort profitable, de
nous faire connaître immédiatement les quantités d'engrais et de fari-
nes alimentaires dont ils auront besoin durant l'hiver. Avec ces ren-
seignements, nous pourrions grouper de fortes commandes chez les
meuniers et obtenir des prix avantageux.

Une fois nos marchés conclus avec les minoteries, nous aviserons
nos sociétaires et tous ceux qui nous ont commandé leurs engrais,
de nos prix et de nos conditions. Et tous resteront libres de les accep-
ter ou de les refuser; leur commande ne vaudra, pour nous, qu'en au-
tant que nos prix et nos conditions leur donneront entière satisfaction.

Mais nous tenons, une fois pour toutes, à avertir tous les inté-
ressés, que seuls ceux qui nous auront fait tenir leurs commandes
d'ici quelques jours bénéficieront des prix de faveur que nous pourrions
obtenir.

Engrais chimiques

Nous tenons également à renouveler nos recommandations sur les
achats d'engrais chimiques.

C'est le temps de s'en procurer avec profit, à cause des prix rela-
tivement bas du marché; mais il ne faudrait pas tarder davantage, car
avec la venue de la saison rigoureuse, les prix se mettent à monter.
C'est l'expérience des années passées.

Il est reconnu que nous avons les meilleurs engrais chimiques du
marché et que nous les vendons au meilleur prix pour l'avantage du
cultivateur.

Nous pouvons fournir les suivants:

	Titrage	Pesanteur des sacs
Supherphosphate.....	16%	125 livres
Muriate de Potasse.....	48%	200 "
Sulfate de Potasse.....	48%	200 "
Nitrate de Soude.....	15%	167 "
Sulfate d'Ammoniaque.....	25%	200 "
	Ac. Ph. Ass. de Potasse de Potasse d'Azote d'Azote	

Dans un même wagon, on peut recevoir de tous ces engrais, mais
la quantité totale de Nitrate de Soude et de Sulfate d'Ammoniaque
ne doit pas excéder 20% du contenu du wagon.

En commandant maintenant, le cultivateur peut réclamer la livrai-
son, à son choix, à partir du 1er décembre jusqu'au 1er mai prochain.

HONNEUR AU MERITE

Un monument sera élevé à la mémoire du
cultivateur J. A. Marsan.

La Société Canadienne des ingénieurs agricoles a pris l'initiative de prélever des
fonds nécessaires pour élever un monument au village de l'Assomption, à la mémoire
de M. L.-J.-A. Marsan, cultivateur, secrétaire-général de la commission du Mérite
Agricole, lui-même lauréat du Très Grand Mérite, ancien professeur d'agriculture à
l'Assomption et à Oka, premier docteur es-sciences agricoles.

M. Marsan est décédé en avril 1924, à l'âge de 80 ans.
M. Marsan est un de ceux dont on doit dire: il a bien mérité de son pays. Connu
et profondément estimé par toute la Province, il fut l'ami de chacun et le guide éclairé
dont les exemples et les leçons portent des fruits incalculables.

La classe agricole lui doit un témoignage de reconnaissance que le bronze et
le granit exprimeront dignement aux générations à venir. Tous ceux qui, de près ou
de loin, sont mêlés aux choses agricoles doivent se faire un point d'honneur d'offrir
leur obole. La liste des souscripteurs sera publiée et leurs noms déposés dans le socle
du monument.

(Suite à la page 775)